



Conseil économique et social

Distr. générale
13 septembre 2018

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Commission africaine de statistique
Sixième réunion
Addis-Abeba, 1^{er} - 4 octobre 2018
Point 9 de l'ordre du jour provisoire*
Examen des principales conclusions et recommandations

Suite donnée aux principales conclusions et recommandations de la Cinquième Commission africaine de statistique

<i>Recommandations</i>	<i>État de la mise en œuvre et mesures prises</i>
Généralités	
1. <i>Invite</i> les institutions panafricaines à soumettre les documents à l'avance afin de donner aux pays le temps de lire et de formuler des observations et des recommandations pertinentes.	Les documents de la sixième session de la Commission de statistique pour l'Afrique seront envoyés aux États membres à l'avance.
2. En ce qui concerne le déroulement de la réunion, <i>recommande</i> que tous les actes de la réunion soient gérés par le Bureau élu de la session.	Le Bureau élu de la sixième session de la Commission de statistique pour l'Afrique gèrera tous les travaux de la réunion.
Concernant le renforcement des statistiques économiques à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063	
3. <i>Recommande</i> que toutes les institutions travaillant dans le domaine des statistiques, y compris les bureaux nationaux de statistique et les ministères chargés de la planification, soient associés au processus de convergence sur les indicateurs du Programme 2030 et à l'élaboration du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, par souci d'économie et d'efficacité dans l'établissement des rapports.	Un cadre commun d'établissement de rapports a été élaboré par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine (CUA), avec l'appui des États membres, pour l'établissement de rapports sur les deux programmes.
4. <i>Demande</i> aux États membres de rationaliser les indicateurs nationaux du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.	La CEA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont fourni à certains États membres de la CEA, une assistance technique sur la façon d'aligner

* E/ECA/STATCOM/6/1

	<p>le cadre de suivi et d'évaluation de leurs plans de développement nationaux sur les cadres du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. En outre, le cadre intégré d'indicateurs régionaux des deux programmes sera présenté aux pays, une fois qu'il aura été approuvé par la Commission africaine de statistique, le Comité des directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique et la Conférence des ministres.</p>
<p>Situation et difficultés de l'harmonisation de la collecte, de la production et de la diffusion des statistiques économiques en Afrique</p>	
<p>5. <i>Invite</i> les organisations panafricaines à intensifier leurs efforts en matière de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques économiques.</p>	<p>La CEA a mis en œuvre deux programmes de renforcement des capacités, l'un sur la compilation et l'utilisation des tableaux d'offre et d'emploi en Afrique et l'autre sur la compilation et l'utilisation de tableaux complets des ressources et des emplois à dimension environnementale. Ces programmes qui ont démarré en septembre 2017 et mars 2018, respectivement. Chaque programme comporte trois phases : la formation en ligne, les séminaires et les ateliers nationaux présentiels et l'assistance technique. Les tableaux des ressources et des emplois sont les principaux comptes du système de comptabilité nationale, alors que les tableaux des ressources et des emplois à dimension environnementale sont les extensions et les applications des ressources et des emplois qui permettent de prendre en compte les questions environnementales et de les régler, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). L'objectif est non seulement de transmettre les connaissances et les compétences, mais également de renforcer la capacité technique des États membres, sur une grande échelle, en s'appuyant sur des exercices pratiques et les expériences des pays dans le but de les préparer et de les équiper pour qu'ils soient à même de compiler des tableaux, en respectant les normes statistiques et les recommandations statistiques internationales (c'est-à-dire, conformément au système de comptabilité nationale de 2008 et au système de comptabilité environnementale et économique de 2012).</p> <p>La CUA a élaboré, en collaboration avec Eurostat, le Programme panafricain de la statistique, qui a été lancé en janvier 2016 et qui s'étale sur 42 mois. Le programme vise, d'une part, à soutenir le Programme régional d'intégration de l'Afrique en</p>

	<p>renforçant son système de statistiques et, d'autre part, à améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques pour l'élaboration des politiques et la prise de décisions. Le programme a retenu comme le premier pilier la mise en œuvre du système de comptabilité nationale de 2008.</p> <p>La Banque africaine de développement (BAD) a organisé des ateliers de formation sur les pratiques en matière d'établissement du produit intérieur brut (PIB) et la mise en place des registres statistiques d'entreprises dans le cadre du Système de comptabilité nationale de 2008, à l'intention des pays du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Des missions d'assistance technique ont été organisées pour aider les pays ci-après à utiliser le système d'établissement de la comptabilité nationale dénommé NADABAS : le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe. En outre, un système de registre statistique générique des entreprises a été mis en œuvre ou est en voie de l'être en République du Botswana, en Eswatini, en République fédérale démocratique d'Éthiopie et à Maurice. La BAD a élaboré un guide pour l'établissement de registres statistiques d'entreprises en Afrique.</p>
6. <i>Invite</i> les organisations panafricaines à prendre en compte les outils harmonisés actuels, mis au point par d'autres institutions, telles que l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne.	Statistiques de la distribution (Molla Hunegnaw).
Concernant la mise en œuvre des résolutions de la neuvième session du Comité des directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique	
7. <i>Invite</i> les organisations panafricaines à plaider en faveur de la mise en œuvre de la décision ministérielle d'allouer 0,15 % du budget national aux statistiques et prie les pays de veiller à la mise en application de cette décision.	Les organisations panafricaines plaident collectivement en faveur de la mobilisation de ressources pour le développement des statistiques dans leurs États membres, notamment en faveur de la création de fonds nationaux de statistique, comme cela a été recommandé par la Charte africaine de la statistique.
Statistiques ventilées par sexe	
8. <i>Invite</i> les États membres à améliorer la production de statistiques ventilées par sexe à l'échelon national ainsi que la coordination et la coopération entre	Le Centre africain pour la statistique de la CEA organise des ateliers de formation à l'intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques dans certains pays africains. Ces ateliers ont pour

<p>les bureaux statistiques nationaux et les ministères d'exécution.</p>	<p>principal objectif, d'une part, de renforcer la capacité des bureaux statistiques nationaux à communiquer leurs statistiques, en particulier certains indicateurs d'égalité des sexes de catégorie I, à différents groupes d'utilisateurs et, d'autre part, d'améliorer la connaissance des statistiques ventilées par sexe par les utilisateurs. Ces ateliers seront également utiles pour l'établissement de rapports nationaux au titre de l'examen et du suivi du Programme 2030 et pour les publications nationales sur la situation des femmes.</p>
<p>9. <i>Invite également</i> les bureaux nationaux de statistique à établir des partenariats avec d'autres parties prenantes, notamment les organisations de la société civile qui jouent un rôle majeur dans la publication de données sur l'égalité des sexes.</p>	<p>La BAD, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la CEA ont organisé, les 29 et 30 novembre 2017 à Dakar, un atelier régional sur les statistiques ventilées par sexe. L'atelier a réuni des spécialistes de l'analyse des politiques et des statistiques du continent africain afin d'examiner les priorités nationales et régionales ainsi que la capacité du continent à suivre la mise en œuvre des ODD et d'autres engagements, sous l'angle de l'égalité des sexes. L'une des principales recommandations faites par les experts a été de favoriser la participation des organisations de la société civile à la production de statistiques ventilées par sexe, en les associant aux débats sur cette question, à tous les niveaux, étant donné qu'une société civile dynamique, permettra d'améliorer la production et l'exploitation des données et de renforcer considérablement les efforts de plaidoyer.</p> <p>L'une des questions abordées était la nécessité d'associer les organisations de la société civile (représentant à la fois les producteurs et les utilisateurs), étant donné le vif intérêt pour les données ventilées par sexe dans la région et la volonté de ces organisations à discuter de ces questions.</p>
<p>10. <i>Appelle en outre</i> les bureaux nationaux de statistique à pallier le manque de données dans les statistiques ventilées par sexe en menant des enquêtes sur les budgets-temps.</p>	<p>Pour s'attaquer aux problèmes qui entravent la capacité des pays africains à produire en temps voulu des données et des statistiques de bonne qualité, actualisées, comparables et ventilées par sexe, le Centre africain pour la statistique a organisé, en collaboration avec ONU-Femmes, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la BAD, un atelier régional de formation sur les statistiques et les indicateurs permettant de mesurer la violence à l'égard des femmes et le budget-</p>

	<p>temps, en particulier les activités se rapportant aux travaux domestiques et aux soins. L'atelier a été organisé à l'intention du personnel des bureaux nationaux de statistique, les statisticiens des ministères d'exécution et d'autres parties prenantes en vue de renforcer leur capacité à produire des statistiques ventilées par sexe pour suivre les indicateurs de catégorie II de l'égalité des sexes, en particulier sur la violence à l'égard des femmes (5.2) et le budget-temps (5.4). L'atelier visait à mieux faire comprendre aux statisticiens nationaux, les méthodes internationales de mesure de ce type de violence et du budget-temps, et à favoriser leur adoption.</p> <p>En outre, la CEA fournira une assistance technique à quelques pays pour soutenir la collecte de statistiques sur certains indicateurs de l'égalité des sexes de la catégorie II, en particulier sur la violence à l'égard des femmes ou le budget-temps (en ce qui concerne la collecte, l'analyse et la diffusion et la communication de données).</p>
Comptabilité nationale	
<p>11. <i>Invite</i> les partenaires à mettre en œuvre des activités de formation et à apporter un soutien technique aux États membres en ce qui concerne le Système de comptabilité nationale de 2008.</p>	<p>En 2017 et en 2018, la CEA a effectué plusieurs missions d'assistance technique aux États membres afin de renforcer leurs capacités dans le domaine de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 et des projets sur la révision de la base de calcul du PIB. Les programmes de renforcement des capacités de la CEA sur les tableaux des ressources et des emplois et les tableaux des ressources et les emplois à dimension environnementale ont commencé par la phase I (formation). La phase II de chaque programme a été un séminaire régional présentiel. La phase III prendra la forme d'ateliers nationaux qui seront organisés dans les pays pilotes.</p> <p>La BAD a organisé, en mai 2018, un atelier de formation sur les registres statistiques des entreprises pour les pays du COMESA et de la SADC. Des démonstrations ont été faites et des conseils ont été prodigués sur le système générique de registres statistiques des entreprises au cours de l'atelier.</p> <p>L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne a effectué des missions d'assistance technique sur la révision de la base de calcul du PIB, les classifications, l'amélioration de la qualité de la comptabilité nationale, les tableaux des ressources et des emplois et les tableaux</p>

	<p>des comptes économiques intégrés, et le système ERETES.</p> <p>La CEDEAO a organisé, du 27 au 29 juin 2018, à Abuja, un atelier régional sur l'harmonisation des statistiques de comptabilité nationale.</p> <p>Depuis 2016, le Fonds monétaire International (FMI), par l'intermédiaire de ses centres techniques régionaux en Afrique, a effectué 235 missions d'assistance technique dans 54 pays (55 missions sont prévues pour le reste de l'année 2018) et organisé 24 ateliers de formation (7 autres ateliers sont prévus pour le reste de l'année 2018) dans les domaines de la révision de la base de calcul PIB, le PIB trimestriel, le développement des sources de données, la compilation de tableaux des ressources et des emplois, les comptes financiers, les concepts, les définitions et la classification du Système de comptabilité nationale de 2008.</p> <p>L'Institut national de la statistique et des études économiques a organisé une formation sur l'outil informatique ERETES pour l'établissement des comptes nationaux et effectué des missions d'assistance technique sur ce logiciel. En décembre 2016, l'Institut et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne a soutenu cette initiative en organisant un atelier pour former les formateurs afin qu'ils soient prêts à répondre aux demandes futures concernant la mise en place du système ERETES. Par la suite, l'Institut a organisé, du 3 au 11 juillet 2017, un séminaire sur les registres des entreprises et les classifications.</p> <p>La Banque mondiale a effectué, par le biais de son équipe chargée des statistiques de la région de l'Afrique, des missions d'assistance technique pour l'actualisation des comptes économiques. En général, les activités de la Banque mondiale ont porté essentiellement sur la collecte de données de base pour ce qui des enquêtes et des recensements sur les fonctions financières.</p>
<p>12. <i>Invite</i> tous les partenaires à contribuer à la mobilisation des ressources financières à l'appui des statistiques économiques et de renforcer la coordination de leurs activités.</p>	<p>Pour appuyer les programmes de renforcement des capacités, comme cela est mentionné au point 5 ci-dessus, chacune des institutions panafricaines a mobilisé des ressources financières pour assurer le succès de ces programmes.</p>

Le Groupe technique spécialisé sur la formation statistique (Groupe africain sur la formation statistique et ressources humaines)	
<p>13. <i>Demande</i> à la CEA et aux organisations partenaires de continuer de mettre l'accent sur la formation des ressources humaines nécessaires pour assurer la viabilité du système de production de statistiques agricoles de bonne qualité.</p>	<p>Une formation continue est organisée, en collaboration avec l'Organisation pour l'alimentation et l'Agriculture de l'Organisation des Nations Unies (FAO), sur différentes techniques et méthodes nouvellement mises au point dans le domaine des statistiques agricoles. L'objectif est que la FAO dispense une formation aux bureaux nationaux de statistique et aux ministères de l'agriculture et que la CEA en fasse de même pour les comités techniques spécialisés et les universités. En conséquence, entre 2016 et 2018, plus de 450 personnes ont été formées sur différents aspects des statistiques agricoles.</p> <p>Dans le plan de travail de la composante relatif à la formation de 2018, il est prévu de former plus de 300 experts des mêmes institutions sur huit méthodes et techniques d'acquisition et de diffusion des statistiques agricoles nouvellement mis au point.</p>
<p>14. <i>Invite également</i> les organisations panafricaines à prendre des mesures pour permettre aux instituts de formation de tirer parti des initiatives et des activités de renforcement des capacités.</p>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante formation de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, quatre centres de formation (l'École nationale de la statistique et de l'administration économique d'Abidjan, l'École nationale de la statistique et de l'administration économique de Dakar, l'Institut régional de statistique et d'économie appliquée de Yaoundé et le Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est de Dar es Salam) continuent de bénéficier d'un appui au renforcement des capacités dans le domaine de la modernisation de l'infrastructure et de l'élaboration des programmes. Le plan de travail de la composante formation du programme 2018 prévoit deux centres de formation supplémentaires, à savoir, l'Institut de statistique et d'économie appliquée de Rabat et l'Université Makeréré de Kampala.</p> <p>En outre, les centres de formation statistique, les écoles et les institutions sont les bénéficiaires directs des activités de formation de formateurs dans les différents domaines des statistiques agricoles.</p>
Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique	
<p>15. <i>Prie</i> les organisations panafricaines d'organiser une réunion du Comité des directeurs généraux des services nationaux de</p>	<p>La CEA a apporté sa contribution à la réunion du Comité des directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique, qui a approuvé la deuxième phase de la</p>

statistique avant la prochaine Conférence des ministres afin d'examiner et d'approuver la version révisée de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique, notamment les questions relatives au Programme de transformation de l'Afrique et les plans de financement.	stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique, notamment son plan d'action pluriannuel, son plan de financement et ses stratégies de mobilisation des ressources et de financement.
Questions actuelles et nouvelles ou émergentes.	
<i>Données et statistiques relatives à l'urbanisation en Afrique</i>	
16. Les participants à la réunion ont approuvé la proposition relative à l'établissement du Programme africain sur les données et les statistiques de l'urbanisation, en se fondant sur le rapport d'évaluation des données et des statistiques de l'urbanisation en Afrique, et <i>recommandent</i> que la définition du concept d'urbanisation soit harmonisée et adaptée au contexte des pays africains.	<p>Dans le cadre du Programme africain sur l'urbanisation des données et des statistiques, les résultats ci-après ont été obtenus au cours des deux années écoulées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du Groupe de travail restreint du Programme africain, qui est composé de 12 États membres, a appuyé la révision des Principes et des recommandations du supplément africain relatifs au cycle de 2020 du recensement de la Population et des logements et à la caractéristique subsidiaire de la composante urbaine et a donné des directives qui permettraient de renforcer la collecte de données au cours de cette série de recensement ; • Un ensemble d'indicateurs urbains a été mis au point, examiné et validé par les représentants des bureaux nationaux de statistique de plus de 30 pays ; • Un guide de référence sur les villes, les établissements humains, les données et les statistiques en Afrique est à l'étude.
<i>Technologie mobile pour la collecte de données statistiques en Afrique</i>	
17. <i>Invite</i> les pays africains à allouer les ressources nécessaires à l'utilisation de technologies mobiles et à mettre en place un mécanisme de partage des coûts à l'échelle du continent.	Statistiques de la distribution (Molla Hunegnaw, Centre africain pour la statistique).
18. <i>Invite également</i> les pays à accorder la priorité à la coopération Sud-Sud pour le renforcement des capacités en matière de collecte de données à l'aide de dispositifs mobiles.	Statistiques de la distribution (Molla Hunegnaw, Centre africain pour la statistique).

<i>Indice africain de développement statistique</i>	
<p>19. Les participants à la réunion ont approuvé la méthodologie et invite les organisations panafricaines à mettre en place des mécanismes institutionnels à l'échelle continental pour appuyer l'application de l'indice mis au point par la CEA.</p>	<p>Des affiches et des brochures sur l'Indice de développement de la statistique en Afrique ont été distribuées à tous les bureaux nationaux de statistique pour servir d'outil de plaidoyer et sensibiliser davantage à l'importance de cet outil.</p> <p>La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a adopté la méthodologie de calcul de l'indice.</p> <p>Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et la Fondation Mo Ibrahim ont fait part de leur volonté de collaborer à la mise en œuvre de l'indice.</p> <p>Il y a en permanence des contacts officiels avec les institutions panafricaines, notamment la Fondation africaine pour le renforcement des capacités.</p>
<p>20. <i>Prie également</i> la CEA de veiller à la mise en place d'un mécanisme périodique de collecte de données pour le calcul de l'Indice.</p>	<p>Les deux produits ci-après doivent être expérimentés avant la mise en œuvre de l'indice aux échelons national, sous-régional et régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un manuel de calcul de l'Indice pour faciliter la collecte de données et examiner les points forts et les points faibles grâce à la notation de chaque indicateur, sous-dimension et dimension, ainsi que l'ensemble des résultats annuels d'un système de statistiques nationales donné ; • Un logiciel pour envoyer le manuel sous forme automatisée.
<i>Enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil</i>	
<p>21. <i>Invite</i> les organisations et les partenaires panafricains à accroître leur soutien au Programme africain pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, en particulier à la formation d'experts.</p>	<p>Le Centre africain pour la statistique de la CEA, en collaboration avec le groupe régional de base chargé des questions d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, a organisé plusieurs ateliers de formation régionaux sur la numérisation, l'établissement et la production de rapports annuels de statistiques de l'état civil, ainsi qu'une formation de formateurs sur un cours d'apprentissage en ligne durant l'année écoulée.</p> <p>Les organisations panafricaines devraient prendre des dispositions afin d'appuyer et de renforcer le Programme africain, comme cela a été recommandé lors de la quatrième session de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des</p>

	faits d'état Civil, qui s'est tenue à Nouakchott en décembre 2017.
<i>Série de recensements de la population et des logements de 2020</i>	
22. <i>Invite tous les pays africains à participer à la série de recensements de la population et des logements de 2020.</i>	<p>Ayenika Godheart Mbiydenyuy, statistiques démographiques et sociales, Centre africain pour la statistique.</p> <p>Pour faire en sorte que les pays africains participent au cycle de 2020 du recensement de la Population et des logements, la CEA a organisé, du 19 au 22 juillet 2016 à Nairobi, une réunion de groupe d'experts. Au cours de cette rencontre, l'additif relatif à la troisième révision des Principes et recommandations concernant les recensements de la Population et des logements a été révisé.</p> <p>En outre, la CEA et la Division de statistique ont organisé un atelier régional sur les normes internationales et les technologies modernes pour le Programme mondial de 2020 sur les recensements de la population et des logements, qui s'est tenue à Lusaka du 20 au 23 mars 2017. Cette manifestation a été également organisée à Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie, du 29 mai au 1 juin 2017.</p> <p>La Division de statistique, en collaboration avec le Département des statistiques de la Jordanie, l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a organisé, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2016 à Amman, une réunion sur l'utilisation de techniques de collecte de données pour les recensements de la population et des logements.</p> <p>La CEA a organisé, le 13 décembre 2017, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), à Gaborone, un atelier régional de formation sur les indicateurs des établissements humains.</p>
23. <i>Invite également les pays à faire davantage usage des technologies mobiles pendant le cycle de 2020 du recensement de la population et des logements.</i>	<p>Ayenika Godheart Mbiydenyuy, statistiques démographiques et sociales, Centre africain pour la statistique.</p> <p>La CEA et la Division de statistique a organisé, en collaboration avec le Bureau national de statistique et le Bureau national du recensement de Cameroun, des ateliers régionaux de formation sur l'utilisation d'Internet et des dispositifs électroniques, du 26 au 30 mars 2018, à Yaoundé. Il s'agissait de la cinquième réunion de</p>

	<p>consultation régionale sur l'utilisation de dispositifs électroniques et de l'Internet pour la collecte de données démographiques en Afrique subsaharienne. La réunion a regroupé plus de 45 participants de Cabo Verde, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Kenya, du Malawi, du Mali, du Sénégal, du Soudan et du Zimbabwe et du Bureau central des recensements et des études de population du Cameroun. Ont également pris part à cette réunion, les représentants du FNUAP pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, le Bureau régional de l'Institut régional d'études sur la population pour l'Afrique francophone, l'Institut pour la formation et la recherche démographique et le Centre de référence pour l'utilisation de dispositifs électroniques pour la collecte de données.</p> <p>Les débats ont porté essentiellement sur les principaux chapitres du projet de directives de la Division de statistique sur l'utilisation de technologies de collecte de données pour les recensements de la population et du logement ; les séances ont été suivies par la présentation des expériences des pays et des institutions ainsi que d'un débat.</p>
<p>24. <i>Demande aux organisations panafricaines d'aider les pays fragiles à effectuer un recensement de la population et des logements avant 2020.</i></p>	<p>Ayenika Godheart Mbiydzonyuy, statistiques démographiques et sociales, Centre africain pour la statistique.</p> <p>Pour appuyer les appels lancés aux organisations panafricaines afin qu'ils aident les pays fragiles à procéder à un recensement de la population et des logements de 2020, les organisations panafricaines ont créé le Comité de coordination des recensements en Afrique. Le Comité des directeurs généraux a décidé, à sa neuvième session, tenue à Libreville les 29 et 30 novembre 2015, qu'un comité de coordination des recensements en Afrique serait mis en place en 2016 à l'échelle continentale pour guider et coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du cycle de recensements de 2020. Ledit comité serait composé de représentants de la CEA, de la BAD, du FNUAP et des bureaux du recensement de six à huit pays représentant les sous-régions du continent. Son mandat a été rédigé par la CEA, la BAD, le FNUAP et le Symposium africain sur le développement de la statistique et a été soumis aux organisations partenaires pour observations.</p> <p>Les représentants de la BAD, de la CEA et du FNUAP ont donné leur accord de principe pour, d'une part, intégrer dans</p>

	<p>leurs projets, le Programme de recensements de la population et des logements de 2020 pour l'Afrique (décennie 2015-2024) ou le Programme quinquennal de recensements pour l'Afrique et, d'autre part, pour mobiliser les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre. Ils sont, par ailleurs convenus que les activités du Programme seront coordonnées par la CEA et que la Commission aura pour membres, la Commission de l'Union africaine, la BAD, la CEA et le FNUAP. Pour réussir, le Programme africain de recensements aura besoin du soutien actif des États membres qui travailleront en partenariat avec les organisations panafricaines, le Symposium africain sur le développement de la statistique, les Communautés économiques régionales, la Division de la statistique de l'ONU, le FNUAP et d'autres organisations internationales.</p>
<p>Concernant les échanges de vues sur les activités statistiques : coordination et partenariats</p>	
<p>25. <i>Invite</i> tous les partenaires à poursuivre leur appui au développement des statistiques en Afrique.</p>	<p>La CEA a renouvelé l'appel lancé aux partenaires en faveur du soutien au développement des statistiques en Afrique grâce à la mobilisation des partenaires de développement dans le cadre de missions à l'appui du développement des statistiques dans les États membres.</p>
<p>Concernant les questions statutaires</p>	
<p><i>Concernant les programmes de statistique de la CEA, la CUA et la BAD</i></p>	
<p>26. <i>Prie</i> la CEA, la CUA et la BAD d'améliorer leurs mécanismes de coordination.</p>	<p>Des efforts de coordination ont été entrepris par la CEA, la CUA et la BAD en ce qui concerne le processus de révision de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique. En outre, des efforts ont été faits pour nommer des coordonnateurs chargés de la mise en œuvre de ladite Stratégie.</p> <p>Le réaménagement du Comité africain de coordination des statistiques reste en suspens.</p>
<p>27. <i>Prie également</i> la BAD de donner des directives précises sur la mise en œuvre de son programme de statistiques, y compris les procédures administratives.</p>	<p>À ce sujet, des informations seront communiquées par la Banque au cours de la réunion.</p>
<p>28. <i>Demande en outre</i> la CEA, la CUA et la BAD d'apporter un soutien accru à la formation statistique en finançant des études, en contribuant à l'organisation des</p>	<p>Grâce à la mise en œuvre de la composante formation de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, la CEA a poursuivi la mise en œuvre du Programme de bourses permettant aux</p>

examens d'entrée et en renforçant les capacités des ressources humaines.	étudiants de se spécialiser dans les statistiques agricoles. En conséquence, 68 bourses devraient être accordées, en plus des 40 qui l'ont été au cours de la période 2016 – 2017.
29. <i>Invite</i> la CEA, la CUA et la BAD à aider les pays à accroître leur volume statistique.	Plusieurs missions ont été effectuées par la CEA dans le cadre du renforcement des capacités statistiques, à la demande des États membres.